



Conseil Communautaire du 20 Octobre 2016

D 2016	H	06
Nombre de Conseillers		
En exercice	88	
Présents	58 dossier 1 – 60 dossier - 59 dossier 3 – 57 du dossier 4 au dossier 12	
Votants	67 dossier 1 – 71 dossier - 70 dossier 3 – 67 du dossier 4 au dossier 12	

Le Conseil de Val de Garonne Agglomération, légalement convoqué le **13 Octobre 2016** s'est réuni à la salle des Fêtes de Calonges, en séance publique, sous la présidence de Daniel BENQUET.

Etaient présents

<u>Agmé</u>
<u>Beaupuy</u>	Maryse HERVÉ – Pascal LAPERCHÉ
<u>Birac sur Trec</u>	Jean-Luc AGNIC
<u>Calonges</u>	François NÉRAUD
<u>Castelnau Sur Gupie</u>	Alexandre FRESCHI
<u>Caubon Saint Sauveur</u>
<u>Caumont Sur Garonne</u>	Michel BROUSSE - Pierre IMBERT
<u>Clairac</u>	Bernard CABANE – Michel PÉRAT
<u>Cocumont</u>
<u>Couthures Sur Garonne</u>	Jean-Michel MOREAU
<u>Escassefort</u>	Christian FRAISSINÈDE – Edith LORIGGIOLA
<u>Fauguerolles</u>	Maryline DE PARSCAU – Emmanuel MORIZET
<u>Fauillet</u>	Gilbert DUFOURG – Michel NAU
<u>Fourques Sur Garonne</u>	Jacques BILIRIT (+ pouvoir Josette PATISSOU)
<u>Gaujac</u>	Jean-François THOUMAZEAU (dossier 1 et dossier 2)
<u>Gontaud de Nogaret</u>	Thierry CONSTANS
<u>Gratelpout Saint Gayrand</u>
<u>Jusix</u>	Michel GUIGNAN (+ pouvoir Jean-Max MARTIN)
<u>Lafitte Sur Lot</u>	Patricia GAVA (à compter du dossier 2) - Maryse VULLIAMY
<u>Lagruère</u>
<u>Laqupie</u>
<u>Le Mas d'Agenais</u>	Francis DUTHIL
<u>Longueville</u>	Guy FARBOS
<u>Marcellus</u>
<u>Marmande</u>	Lydie ANGELY – Daniel BENQUET – Marie-Françoise BOUGUES – Martine CALZAVARA – Charles CILLIÈRES - Patrick COUZINEAU – Didier DUTHEIL (+ pouvoir Bernard MANIER) - Josette JACQUET – Philippe LABARDIN – Anne MAHIEU (+ pouvoir Joël HOCQUELET) – Jean-Pierre MARCHAND – Sylvie GENEAU DE LAMARLIÈRE (+ pouvoir Laurence VALAY)
<u>Mauvezin sur Gupie</u>	Daniel BORDENEUVE
<u>Meilhan sur Garonne</u>	Régine POVÉDA
<u>Montpouillan</u>	Didier MONPOUILLAN – Claudette TILLOT
<u>Puymiclan</u>
<u>Saint Avit</u>	Michel COUZIGOU (+ pouvoir Catherine BERNARD)
<u>Saint Barthélémy d'Agenais</u>	Gaëtan MALANGE (+ pouvoir Michel FEYRY)
<u>Saint Martin Petit</u>	Marie-France BONNEAU {du dossier 1 au dossier 3 (+ pouvoir Gilles LAGAÛZÈRE)}
<u>Saint Pardoux du Breuil</u>	M. Nicolas MINER {à compter du dossier 2 (+ pouvoir Jean-Marc DUBAN)}
<u>Saint Sauveur de Meilhan</u>	Francis LABEAU (du dossier 1 au dossier 3)
<u>Sainte Bazeille</u>	Philippe RIGAL
<u>Samazan</u>	Serge LAGROLLET – Bernard MONPOUILLAN
<u>Sénéstis</u>	Jacques BRO
<u>Seyches</u>	Isabelle CESA - André CORIOU
<u>Taillebourg</u>	Jean-Pierre VACQUÉ
<u>Tonneins</u>	Eric BOUCHAUD – Liliane KULTON – Guy LAUMET (+ pouvoir Dante RINAUDO à compter du dossier 2)
<u>Varès</u>	Gérard MARTET - Jacky TROUVÉ
<u>Villeton</u>	Jean GUIRAUD
<u>Virazeil</u>	Christophe COURREGELONGUE (+ pouvoir Alain PREDOUR) – Caroline DELRIEU-GILLET

Absents ou excusés

Patrick GAUBAN – Alain LERDU - Guy IANOTTO - Catherine BERNARD - Carole VERHAEGHE - Jean-Luc ARMAND - Lisette DE LUCA - Josette PATISSOU - Danièle ANGOT - Alain PRÉDOUR – Patricia GAVA (dossier 1) - Guy PÉREUIL - Jean-Max MARTIN – Michel ZANETTE – Sylvie BARBE - Jean-Claude DERC – Bernard DIO - Joël HOCQUELET – Bernard MANIER - Laurence VALAY - Thierry CARRETEY - Michel FEYRY - Jean-Marc DUBAN - Nicolas MINER (dossier 1) - Gilles LAGAÛZÈRE – Christine VOINOT - Daniel BARBAS – Liliane BORDÈS - Laurence LOUBIAT- MOREAU – Dante RINAUDO - Jean-François THOUMAZEAU (à compter du dossier 3) – Marie-France BONNEAU (à compter du dossier 4) – Francis LABEAU (à compter du dossier 4)

Pouvoirs de

Catherine BERNARD à Michel COUZIGOU – Josette PATISSOU à Jacques BILIRIT – Alain PRÉDOUR à Christophe COURREGELONGUE – Laurence VALAY à Sylvie GENEAU DE LAMARLIÈRE – Bernard MANIER à Didier DUTHEIL – Jean-Max MARTIN à Michel GUIGNAN – Joël HOCQUELET à Anne MAHIEU – Michel FEYRY à Gaëtan MALANGE – Gilles LAGAÛZÈRE à Marie-France BONNEAU (du dossier 1 au dossier 3) – Jean-Marc DUBAN à Nicolas MINER (à compter du dossier 2) – Dante RINAUDO à Guy LAUMET (à compter du dossier 2)

Secrétaire de Séance

Marie-Françoise BOUGES

Dossier n°6 -

PRESENTATION DES RAPPORTS ANNUELS DES DELEGATAIRES ALSH DE SERVICE PUBLICS POUR L'ANNEE 2015

Résumé de la délibération

Par délibération du Conseil Communautaire n° D2011F50 en date du 1^{er} juillet 2011, l'exploitation et l'animation dans le cadre d'une délégation de service public de 4 accueils de loisirs sans hébergement de VGA ont été attribués, pour une durée de 3 ans avec échéance au 31 décembre 2014 à :

- site de Fauillet : Amicale Laïque de Tonneins
- site du mas d'Agenais : Amicale Laïque de Tonneins
- site de Sainte Bazeille : Léo Lagrange
- site de Tonneins : Léo Lagrange

Par délibération n° D2014F32 du Conseil Communautaire du 25.09.2016, la délégation de service public des 4 accueils de loisirs a été prolongée d'une année pour motif d'intérêt général au titre de l'article L1411-2 du CGCT, avec échéance au 31 décembre 2015.

Les rapports des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de Tonneins, le Mas d'Agenais, Sainte Bazeille et Fauillet relatifs à cette délégation pour l'année 2015 seront présentés.

Exposé des motifs

Aux termes de l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le délégataire d'un service public doit produire chaque année avant le 1^{er} juin, à l'autorité délégante, un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à la délégation de service public pour l'année précédente ainsi qu'une analyse de la qualité du service correspondant à cette période. Dans ce cadre, des éléments qualitatifs et quantitatifs relatifs à l'exploitation sont communiqués.

Ce rapport annuel d'activité des délégataires de service public doit ensuite être présenté en Conseil Communautaire afin qu'il en prenne acte.

Vu l'examen du rapport par la Commission Consultative des Services Publics réunie le 15 septembre 2016

Les membres du Conseil Communautaire sont invités à approuver la délibération suivante,

Le Conseil Communautaire,

Prend acte

des rapports relatifs aux délégations de service public :

- de l'accueil de loisirs de Tonneins pour l'année 2015
- de l'accueil de loisirs du Mas d'Agenais pour l'année 2015
- de l'accueil de loisirs de Sainte Bazeille pour l'année 2015
- de l'accueil de loisirs de Fauillet pour l'année 2015

<u>Résultat du vote</u>		LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE PREND ACTE, PAS DE VOTE SUR CE DOSSIER
<i>Votants</i>		
<i>Pour</i>		
<i>Contre</i>		
<i>Abstention</i>		

Fait à Marmande, le 20 Octobre 2016

Publication / Affichage

Le 24.10.2016

Notification

Le

Daniel BENQUET
Président de Val de Garonne Agglomération,